



**TERMES DE RÉFÉRENCE RELATIFS À L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET**  
**“Direct life-saving and protection assistance for conflict-affected populations in eastern Democratic Republic of the Congo”**

## **1. Contexte de l'évaluation**

La République démocratique du Congo a continué de connaître des conflits armés et intercommunautaires, des catastrophes liées aux aléas naturels et des épidémies qui ont créé l'une des crises les plus complexes et les plus anciennes au monde. La communauté humanitaire estimait en 2021 que 19,6 millions de personnes auraient besoin d'une aide humanitaire au cours du premier semestre de l'année, dont 50,8 % de femmes et 58,5 % d'enfants, y compris 5,2 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays (Humanitarian Needs Overview (HNO) 2021). Cela fait de la RDC le pays accueillant la plus grande population de personnes déplacées à l'intérieur du pays (HNO).

Les conditions humanitaires désastreuses en RDC ont encore été aggravées par l'épidémie de la maladie à virus Ebola (MVE). La 11<sup>e</sup> épidémie de MVE dans la province de l'Équateur a été déclarée terminée le 18 novembre 2020. Cependant, le pays est resté en état d'alerte continu car une autre épidémie de MVE a été déclarée le 3 mai 2021. La pandémie de COVID-19 a exercé une pression supplémentaire sur les infrastructures et les services sociaux de base déjà très limités en RDC, exacerbant les vulnérabilités et aggravant les conditions de vie déjà précaires de la population.

L'assistance multisectorielle fournie au cours des dernières années grâce au soutien de divers donateurs, notamment USAID/BHA (anciennement OFDA), Sida, ECHO, le CERF et le Canada a pu couvrir des besoins en matière d'abris, d'eau, hygiène et assainissement (WASH) ou de coordination et de gestion des camps (CCCM) dans les sites de déplacement. Néanmoins, il est resté de nombreuses lacunes et de nouveaux besoins ont été engendrés par de nouveaux conflits armés et par conséquent, de nouveaux mouvements de populations notamment en territoire de Djugu, (province de l'Ituri) et territoire de Nyunzu (province du Tanganyika) depuis mi-2020, ainsi qu'en territoire de Beni (Nord-Kivu). Le Groupe de travail CCCM (GT) a enregistré 55 nouveaux sites spontanés en Ituri et 7 au Tanganyika au cours de l'année 2021. Dans le territoire de Beni, la plupart des déplacés résident au sein de la communauté d'accueil. Les lacunes humanitaires dans les camps ont affecté les femmes, les hommes, les garçons et les filles et ont accru leurs vulnérabilités et les risques, y compris de protection et violence basée sur le genre (VBG).

Pour combler les lacunes dans les ressources et la fourniture de services dans les sites de déplacement spontané dans l'est de la RDC, l'OIM fournit une assistance en CCCM, en abris et en WASH dans les sites de déplacement sous sa coordination et éventuellement. La fourniture de l'assistance a été planifiée et mise en oeuvre en fonction des résultats des évaluations de la Matrice de suivi des déplacements (DTM). Compte tenu de la pandémie de COVID-19, tout au long de ses activités, l'OIM a veillé au respect des mesures de prévention afin de minimiser le risque de propagation du COVID-19. Conformément à son Cadre institutionnel de lutte contre la VBG en situation de crise (Cadre GBVIC), l'OIM a entrepris des actions essentielles pour atténuer le risque de VBG et promouvoir la résilience parmi les populations touchées.

Avec un financement de 12 500 000 USD du US Bureau of Humanitarian Assistance (BHA), l'OIM met en œuvre depuis le 01 octobre 2021 le projet “ Direct life-saving and protection assistance for conflict-

affected populations in eastern Democratic Republic of the Congo”, pour une durée d’un an avec pour objectif de répondre aux besoins humanitaires persistants et d’améliorer les conditions de vie des populations déplacées résidant dans les zones ciblées des provinces de l’Ituri, du Nord-Kivu et du Tanganyika, renforcer la prestation de services responsables pour les personnes déplacées et accroître la résilience des populations affectées pour résister aux futures situations d’urgence. La date de fin du projet est prévue pour le 30 septembre 2022. En conformité avec le document de projet et les procédures de suivi-évaluation des projets à l’OIM, une évaluation finale doit être conduite à la fin du projet par un évaluateur indépendant. Les présents Termes de Référence sont élaborés pour répondre à cette exigence.

## **2. Aperçu du projet**

D’une durée de 12 mois, le projet vise à atteindre quatre résultats :

- Résultat 1 : Les partenaires humanitaires ont accès à des données précises et opportunes sur les déplacements pour soutenir une coordination bien informée, la planification de la réponse et l’assistance aux populations déplacées.
- Résultat 2 : Les femmes, les filles, les garçons et les hommes dans les sites de déplacement spontanés bénéficient de meilleures conditions de vie et ont un meilleur accès aux services de base et à la protection grâce à une coordination humanitaire et une gestion des sites soutenues.
- Résultat 3 : Les femmes, les filles, les garçons et les hommes dans les sites de déplacement spontané ont accès à un abri de base, sûr et digne, offrant une protection intégrée pour la sécurité contre les éléments et l’environnement environnant.
- Résultat 4 : Les femmes, les filles, les garçons et les hommes dans les sites de déplacement spontané ont un accès rapide et digne à des services/infrastructures WASH suffisants et sûrs et ont amélioré leurs pratiques d’hygiène grâce à des séances de promotion de l’hygiène et de sensibilisation communautaire.

## **3. Finalité de l’évaluation**

Cette évaluation vise à fournir une appréciation qualitative et quantitative des résultats obtenus dans le cadre du projet “ Direct life-saving and protection assistance for conflict-affected populations in eastern Democratic Republic of the Congo”. D’une part, elle a vocation à informer et internaliser les leçons apprises et bonnes pratiques reconnues afin d’améliorer le développement et la mise en œuvre de projets futurs. D’autre part, elle donnera au bailleur de fonds, aux différents partenaires et bénéficiaires un portrait global des résultats du projet.

## **4. Portée de l’évaluation**

S’agissant de l’évaluation finale, l’approche prend en compte la totalité des résultats observables, depuis le lancement formel du projet en octobre 2021, jusqu’à sa finalisation le 30 septembre 2022. Par ailleurs, la portée géographique de l’évaluation comprendra les trois provinces couvertes par le projet notamment celle du Nord Kivu, du Tanganyika et celle de l’Ituri. En outre, toutes les thématiques (DTM, CCCM, Shelter et WASH) abordées par le projet devront également être prises en compte dans le cadre de l’évaluation et différentes parties prenantes (bénéficiaires, partenaires de mise en œuvre et gouvernementaux, etc) consultées.

## **5. Critères d’évaluation**

En conformité avec les normes évaluative de l’OCDE-DAC auxquelles l’OIM adhère, l’évaluation vise à faire le bilan de l’exécution du projet, identifier les leçons apprises et les meilleures pratiques, ainsi qu’à proposer des recommandations pour l’améliorations de futurs projets à l’aide des critères suivants :

- ✓ **La pertinence des résultats planifiés du projet** : le critère de pertinence cherchera à apprécier dans quelle mesure le projet répond aux priorités et aux besoins réels des bénéficiaires, ainsi que le degré d'intégration aux contextes institutionnels nationaux et internationaux,
- ✓ **La cohérence du projet** : ce critère a été retenu afin d'apprécier dans quelle mesure le projet est compatible avec les autres interventions menées au niveau des trois provinces couvertes par l'OIM, notamment en termes de complémentarité et synergies.
- ✓ **L'efficacité de la mise en œuvre du projet** : à travers ce critère, l'évaluation passera en revue le degré d'achèvement par rapport aux cibles et indicateurs établis dans le cadre logique du projet ainsi que les processus y ayant abouti.
- ✓ **L'efficience** : le critère d'efficience vise à documenter comment le temps, les ressources humaines, matérielles et financières alloués au projet ont été mis à profit pour atteindre les résultats,
- ✓ **Effet/impact du projet** : ce critère cherche à identifier, en plus des effets positifs attendus mis en lumière dans le cadre du critère d'efficacité, les effets éventuellement non-attendus liés au projet, qu'ils soient positifs ou négatifs.

En plus de ces critères, des thématiques transversales telles que **le genre, les droits humains et la redevabilité** doivent être passées en revue afin de vérifier à quel degré elles ont été prises en compte dans la mise en œuvre du projet.

## 6. Questions d'évaluation

Une liste non complète des principales questions d'évaluation qui doivent être traitées par critère se trouve ci-dessous. La liste complète des questions et sous-questions d'évaluation sera élaborée conjointement avec le consultant chargée de l'évaluation.

### Pertinence

- ✓ Les résultats et les produits escomptés du projet restent-ils toujours valides et utiles comme prévu initialement, ou tels qu'ils ont été modifiés par la suite ?
- ✓ Le projet s'accorde-t-il avec les stratégies, locales, nationales et régionales d'urgence et y contribue-t-il ?
- ✓ Le projet est-il conforme aux priorités du donateur ?
- ✓ Le projet répond-il toujours aux besoins des bénéficiaires du projet tels qu'initialement identifiés ?
- ✓ Dans quelle mesure une approche sensible au genre et au droits humains a-t-elle été utilisée dans la conception et la mise en œuvre du projet ?

### Cohérence

- ✓ Cohérence interne : dans quelle mesure le projet crée des synergies et des liens entre d'autres interventions d'urgence mises en œuvre par l'OIM dans les mêmes thématiques (DTM, CCCM, Abris, WASH) et dans quelle mesure les interventions du projet correspondent-elles au Plan Global de Réponse Humanitaire et au MCOF.
- ✓ Cohérence externe : Dans quelle mesure le projet crée-t-il des synergies et des liens entre les interventions du gouvernement, des communautés de donateurs et d'autres intervenants concernant les mêmes thématiques dans les mêmes zones ?

### Efficacité

- ✓ Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils été obtenus ?
- ✓ Quelle est la qualité des résultats / services / produits fournis par le projet ?
- ✓ Les bénéficiaires cibles sont-ils atteints comme prévu et sont-ils satisfaits des services fournis par le projet ?
- ✓ Les activités du projet ont-elles été exécutées et les produits obtenus en temps voulu ?
- ✓ Toutes les parties associées au projet ont-elles fourni ou mis à disposition les moyens requis en temps voulu pour mettre en œuvre les activités ?

- ✓ Les résultats atteints sont-ils les plus appropriés ou peuvent-ils être améliorés ?
- ✓ Quand et comment les activités de suivi et d'évaluation sont-elles menées ? Quelles sont les leçons tirées de M&E et les bonnes pratiques ?

#### **Efficiency et rapport coûts-efficacité**

- ✓ Le coût des ressources fournies/mises à disposition par toutes les parties associées au projet est-il conforme (ou inférieur) au coût prévu ?
- ✓ Les activités du projet ont-elles été exécutées et les produits obtenus en temps voulu ? Sinon, quelle était la raison des retards ?
- ✓ Les ressources financières globales allouées à chaque produit ont-elles été utilisées de manière adéquate ?
- ✓ Dans quelle mesure la coordination et la collaboration entre l'OIM et les partenaires de mise en œuvre ont-elles été efficaces ?
- ✓ Les ressources de S&E (humaines et financières) ont-elles été suffisantes et appropriées ?
- ✓ Le projet a-t-il été mis en œuvre de la manière la plus efficace par rapport aux autres moyens de mise en œuvre ?

#### **Effet/ Impact**

- ✓ Les activités menées et les résultats atteints ont-ils eu des effets positifs ou négatifs non prévus ?
- ✓ Quels sont les effets positifs/négatifs et voulus/non voulus du projet ?
- ✓ Comment les facteurs (internes et externe) ont-ils impacté ou vont être impactés par les activités du projet ?
- ✓ Des mesures ont-elles été prises en temps voulu dans le cadre du projet pour atténuer les éventuels effets négatifs imprévus ?

#### **Thématiques transversales**

##### **Genre**

- ✓ Le projet a-t-il incorporé une dimension de genre (matrice des résultats, mise en œuvre, résultats atteints) ?
- ✓ Si les groupes cibles (femmes, mineurs, personne en situation de vulnérabilité, etc) ont subi des effets négatifs non prévus, les responsables du projet ont-ils pris les mesures appropriées pour éliminer ou atténuer ces effets ?
- ✓ Dans quelle mesure le projet a-t-il pris des dispositions pour éviter de créer ou accentuer les vulnérabilités des bénéficiaires ?
- ✓ Le projet a-t-il pris en compte les spécificités de chaque groupe de personnes dans sa mise en œuvre ?

##### **Droits humains**

- Dans quelle mesure une approche sensible aux droits humains a-t-elle été utilisée dans la conception et la mise en œuvre du projet ?
- Des mesures appropriées ont-elles été prises pour associer les bénéficiaires les plus marginalisés pendant la mise en œuvre du projet (par exemple, ont-ils été consultés pour le type d'activités/appuis mener et comment) ?
- Le projet est-il expressément conçu pour mettre fin ou réduire les éventuelles pratiques discriminatoires à l'encontre de groupes particuliers ?
- La mise en œuvre du projet s'est-elle faite dans le respect de la dignité des bénéficiaires ?

##### **La redevabilité**

- La mise en œuvre du projet a-t-elle intégré un mécanisme de plainte et du suivi donné aux plaintes reçues de la part des bénéficiaires ?
- Des mesures appropriées ont-elles été prises pour impliquer et faire participer les bénéficiaires à tous les niveaux pendant la mise en œuvre du projet (par exemple, ont-ils été consultés pour le type d'activités/appuis mener et comment) ?

- Les activités et les appuis du projet ont-ils été conduits de façon transparente vis-à-vis des parties prenantes ?

## 7. Méthodologie de l'évaluation

L'évaluation sera effectuée par un évaluateur indépendant. Elle reposera sur une collecte de données quantitatives et qualitatives. Après une revue des documents de projet, l'évaluateur conduira des entrevues avec les informateurs clés, notamment les gestionnaires de projet, les équipes de mise en œuvre du projet dans les provinces de l'Ituri, du Nord Kivu et du Tanganyika, les partenaires de mise en œuvre engagés directement ou indirectement dans la réalisation des objectifs du projet, ainsi que les bénéficiaires (à réévaluer en fonction des contraintes d'accès au moment de l'évaluation). L'évaluateur soulèvera en temps utile tout défi ou obstacle émergeant avec le point focal d'évaluation pour l'OIM RDC, qui l'aidera à trouver des solutions appropriées pour faciliter le processus d'évaluation.

Au minimum, la méthodologie comprendra :

- ✓ Revue documentaire : examen et analyse de la proposition de projet, des rapports et des outils de suivi ;
- ✓ Les techniques et outils de collecte des données avec les groupes cibles :
  - Discussions et interviews avec des équipes de projet,
  - Entrevues avec des informateurs clés et des représentants du gouvernement et des donateurs etc. ;
  - Une collecte de données quantitatives auprès des bénéficiaires ;
- ✓ Une matrice d'évaluation prenant en compte les différents critères, les questions et sous-questions y afférentes ainsi que les indicateurs, les sources de données et les méthodes de collecte des informations ;
- ✓ Le Plan de travail provisoire de la mise en œuvre de la mission d'évaluation qui sera examiné et validé par l'équipe de projet.

L'évaluateur après la rencontre de cadrage, fournira une note de démarrage avec plus de détails sur les méthodologies à utiliser, y compris une matrice d'évaluation, des ébauches initiales de guides d'entretien, de questionnaires et un programme pour les entretiens et la visite de terrain (à coordonner avec l'OIM). Le processus d'évaluation se fera en conformité avec les principes de protection des données personnelles de l'OIM.

Avec le soutien de l'OIM RDC, tous les acteurs pertinents (ONG AIDES, parties gouvernementales, etc.) qui ont été impliqués dans les projets seront rencontrés et les formalités logistiques seront assurées par l'OIM RDC.

La méthodologie détaillée sera élaborée par l'évaluateur suivant la réception des documents de projet. Les outils de collecte de données seront choisis en fonction des besoins spécifiques liés au projet, et sur la base des ressources disponibles.

L'évaluateur exécutera l'évaluation avec le soutien et la supervision du chargé de suivi-évaluation de l'OIM RDC, qui servira de responsable de l'évaluation pour soutenir et superviser le processus d'évaluation et se coordonnera avec les chefs de projet pour garantir un processus approprié. L'OIM soutiendra les dispositions administratives en vertu du calendrier, notamment en aidant à organiser des réunions et en mettant à disposition des interprètes, le cas échéant.

L'évaluateur sera responsable de la préparation et de la réalisation de la collecte et de l'analyse des données et de la production des livrables de l'évaluation décrits ci-dessous. Il devra fournir des informations périodiques au besoin au responsable de l'évaluation sur les progrès et les difficultés rencontrées.

## 8. Réalisations attendues de l'évaluation

Les livrables attendus de l'évaluateur sont les suivants :

- ✓ **Une note de démarrage** qui sera préparée par l'évaluateur et partagée avec l'OIM. Elle éclairera sur la matrice d'évaluation et le projet de guide d'entretien, ainsi que tout autre outil de collecte de données nécessaire. La matrice d'évaluation démontrera la compréhension des TDR par l'évaluateur et présentera les plans de collecte et d'analyse des données, à compléter et à examiner avec les chefs de projet avant la visite sur le terrain.
- ✓ Après la visite de terrain (recherche documentaire et les entretiens approfondis avec les principaux informateurs), l'évaluateur préparera une **brève présentation des résultats initiaux et des conclusions et recommandations provisoires**. Cela sera utilisé pour faire un compte rendu aux chefs de projets et aux autres parties concernées, afin d'identifier et de corriger toute mauvaise interprétation ou lacune.
- ✓ En s'appuyant sur le compte rendu et la rétroaction initiale reçus, l'évaluateur produira un **rapport provisoire de l'évaluation** qui sera partagé avec le gestionnaire de l'évaluation et les chefs de projets pour examen.
- ✓ Une fois la rétroaction fournie par le gestionnaire de l'évaluation et les chefs de projet, l'évaluateur préparera **le rapport final**. Ce rapport suivra la même logique de présentation et inclura, au minimum, les informations décrites dans le modèle de manuel de projet de l'OIM pour les rapports d'évaluation. Les annexes doivent inclure les TDRs, le rapport initial, la liste des documents examinés, la liste des personnes interrogées ou consultées et les instruments de collecte de données.
- ✓ L'évaluateur préparera également une **Résumé d'évaluation de deux pages** (modèle OIM) pour faciliter le partage des principales constatations, conclusions et recommandations.
- ✓ L'évaluateur préparera également **le premier projet de réponse de suivi de la direction – Management Response Framework** (modèle de l'OIM) avec les principales recommandations qu'il sera demandé au bureau pays de l'OIM RDC de remplir et de planifier les étapes à suivre après l'évaluation.

## 9. Langue de l'évaluation

Le rapport d'évaluation pourra être rédigé en français ou en anglais. Mais l'évaluateur devrait pouvoir s'exprimer en français pour faciliter les échanges directs avec les bénéficiaires.

## 10. Budget de l'évaluation

La Mission de l'OIM en RDC couvrira tous les frais relatifs à la réalisation de cette évaluation finale, incluant une mission de terrain dans les provinces du Nord Kivu, de l'Ituri et du Tanganyika.

## 11. Plan de travail de l'évaluation

- ✓ Un délai de 30 jours est alloué pour le démarrage de l'évaluation, la mission sur le terrain et les activités de collecte de données en soi, y compris une première réunion de gestion et une dernière réunion pour discuter des conclusions provisoires ;
- ✓ Un délai supplémentaire de deux semaines permettra à l'évaluateur de partager le rapport d'évaluation provisoire à discuter entre lui et le bureau pays de l'OIM, tenir une réunion de revue du rapport intermédiaire et finaliser son rapport.

Tableau 1 : calendrier provisoire de réalisation de l'évaluation.

Activités	Jours	Responsable	Lieu	Oct	Nov
Initiation du processus d'évaluation	1	OIM RDC	RDC		
Partage des documents de projet avec l'évaluateur	1	OIM RDC	RDC		
Revue des documents de projet	3	Evaluateur	RDC		
Préparation de la méthodologie et de la note initiale / matrice d'évaluation	5	Evaluateur	RDC		
Préparation du plan de mission terrain	5	OIM RDC et Evaluateur	RDC		
Planification logistique pour la mission terrain	5	OIM RDC et Evaluateur	RDC		
Réalisation de la mission terrain en RD Congo	30	OIM RDC et Evaluateur	RDC		
Analyse des données, consultations internes et rédaction/ revue du rapport	37	Evaluateur	A domicile		
Finalisation du rapport suivant les commentaires de l'OIM RDC, soumission à l'OIM	45	Evaluateur	A domicile		